

CONDITIONS PRE-CONTRACTUELLES SERVICE GROUPES ET CONGRES

Ces propositions sont présentées à titre d'exemple sur le site www.valence-romans-tourisme.com et sont :

- A partir de
- sur la base du nombre de personnes minimum mentionnée dans les tarifs
- sous réserve de disponibilité au moment de la réservation
- sous réserve de modifications de la part des prestataires

Elles pourront faire l'objet d'une réévaluation en cas de modification concernant le nombre de participants, la date, la durée de la manifestation, le nombre et/ou la nature des prestations fournies.

Pour confirmer ces prestations et réserver, un devis vous sera adressé par l'Office de Tourisme selon les modalités suivantes :

- **Acompte de 50 %** requis à la signature du devis par chèque ou virement
- Solde après prestations à réception de facture
- Annulation jusqu'à 2 mois avant les prestations : l'acompte sera conservé à titre de dédommagement
- Annulation à partir de 60 jours et jusqu'à 15 jours avant les prestations : 75 % du devis sera facturé
- Annulation à partir de 15 jours avant les prestations : l'intégralité du devis sera facturée
- Toute annulation est prise en compte à la date de réception d'un écrit avec accusé de réception avant 16 h 00.
- L'office de tourisme vous invite à vous rapprocher de votre assureur habituel si vous souhaitez souscrire une police d'assurance.